II. — Questions financières.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **11 (1909)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Norvège. M. Olaf ALFSEN, professeur au Lycée municipal de Christiania.

Portugal. G. TEIXEIRA, Directeur de l'Académie polytechnique de Porto.

Roumanie. G. TZITZEICA, professeur à l'Université de Bucarest.

Russie. N. v. SONIN, Président au Ministère de l'instruction publique, St-Pétersbourg;
KOJALOVIC, professeur à l'Institut technologique de St-Pétersbourg;
K. W. VOGT, Directeur de la deuxième Ecole réale de St-Pétersbourg.

Suède. H. von KOCH, professeur à l'Ecole technique supérieure de Stockholm.

Suisse. H. FEHR, professeur à l'Université de Genève, président;
C. F. GEISER, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich;
J. H. GRAF, professeur à l'Université de Berne.

Ces noms ont été soumis à l'approbation des Gouvernements et ceux-ci ont été invités à fournir à leurs délégués l'appui financier dont ils auront besoin pour couvrir les frais de la délégation et de la sous-commission nationale et pour contribuer aux frais généraux de la Commission.

II. — Questions financières.

Le budget annuel varie nécessairement suivant les pays. Bien que nous laissions à chaque délégation le soin d'établir son budget et de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'allocation correspondante, nous croyons utile d'indiquer les principales rubriques qu'il y a lieu de prévoir.

a) Contribution annuelle de 100 fr. au Comité central pendant les années 1909, 1910, 1911 et 1912, ou versement unique de 400 fr. en 1909 (voir art. B, III du Rapport préliminaire), à adresser au secrétaire général.

b) Frais de secrétariat de la délégation : indemnité au secrétaire adjoint, frais d'impression et de correspondance.

c) Frais de réunion de la délégation et de la sous-commission. Nous estimons qu'il est juste que tous les collaborateurs soient indemnisés de leur frais de déplacement et même, tout au moins dans les grands pays, de tous les frais de voyage.

d) Frais de voyage des délégués à la Conférence de 1911 et au Congrès de Cambridge de 1912.